

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions, sujets de discussion, dossiers à traiter... Nous avons besoin de vous tous pour exister. Contactez le CIL au 30, rue Edouard Manet (boîte aux lettres CIL), ou sur notre adresse mail : [cilcollinesduparadis@wanadoo.fr](mailto:cilcollinesduparadis@wanadoo.fr)

## LE PARADIS ..... ET SES FINANCES

### APPEL À COTISATION

Soutenez nous dans nos diverses actions pour améliorer et animer la vie de notre quartier en adhérant au CIL du Paradis. La cotisation est fixée à 10 euros. Merci pour votre soutien.

## A VOS AGENDAS ...

### Vendredi 29 janvier 2010, 18h30, assemblée générale du CIL des Collines du Paradis

Salle des associations, place Dunan, à côté de la police municipale

Clôture l'exercice 2009. Suivie d'une galette des rois offerte par le CIL, pour commencer la nouvelle année sur une touche gourmande.

N'oubliez pas ! 1/3 des membres du bureau est à renouveler par vote. Le CIL a besoin de bonnes volontés pour faire vivre le CIL. Il est primordial que ce ne soit pas toujours les mêmes qui oeuvrent au bien-être de notre quartier : le changement est nécessaire pour apporter de nouvelles idées et éviter le sentiment de lassitude qui peut s'installer de part et d'autre...

Les candidats aux élections pourront se faire connaître auprès du Président (M. Mucetto, 30, rue E. Manet).

Nous vous ferons parvenir l'ordre du jour de l'AG courant janvier. Nous rencontrerons Monsieur le Maire en janvier pour faire le point sur les différents dossiers en cours et vous apporter des réponses précises et concrètes.

## LA FÊTE DES VENDANGES

Le 4 octobre 2009, notre rendez-vous annuel a de nouveau été l'occasion de savourer le plaisir de se retrouver entre voisins et amis dans une atmosphère conviviale. L'été jouait les prolongations et il y avait foule sur le terrain de boules : toutes les générations étaient de la partie.

Monsieur le maire, répondant à notre invitation, nous a fait l'honneur de venir en personne rencontrer les résidents du quartier Paradis. Nous en avons profité pour lui rappeler les différents dossiers en cours : il a émis le souhait de nous rencontrer personnellement avant notre prochaine AG pour mieux préparer celle-ci.

Un immense merci à François Miglio qui nous a offert de succulentes grappes de différents cépages qui avaient été récoltées la veille.

Un grand coup de chapeau également aux volontaires du CIL qui ont ratissé le terrain de boules, ramassé les kilos de déjections canines qui jonchaient les abords du terrain avant le pique-nique, qui ont installé les tables et chaises et rangé à la fin de la journée tout le matériel.

Merci à la fanfare qui est venue égayer ce joyeux moment et enfin à vous tous qui vous êtes déplacés et avez fait de cette rencontre une jolie parenthèse dans cette rentrée mouvementée.

## LE PARADIS .... ET L'ENVIRONNEMENT

### **Respectons l'environnement et respectons nous.**

Aidez nous et aider la planète. Pensez à trier vos déchets, à récupérer les eaux de pluies et à maintenir le quartier propre. **Ne jetez pas vos gravas ou autres détritiques dans la colline**, ce n'est pas une déchetterie, il en existe une tout près d'ici. La déchetterie se situe route des Marais, derrière Luna Park et est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h, le samedi de 7h à 18h et le dimanche de 7h à 13h. *Tél 04 94 57 67 62*

### **Quelques rappels :**

#### **Les conteneurs pour les déchets domestiques non recyclables**

Merci de ne pas laisser les conteneurs sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage.

Les horaires de sortie des poubelles sont entre 19h et 4h l'hiver, et entre 20h et 4h l'été, le dimanche, le mardi et le jeudi. Respectez ces créneaux pour le bien être du quartier.

#### **Les déchets verts**

Mise à disposition de composteurs par les services de la ville. Ils sont à retirer au service

Ramassage des déchets de jardins : lundi et jeudi.

#### **Le plastique, le verre et le carton**

Aux points d'apport volontaire (PAV), 105 installés par la ville ou à la déchetterie.

#### **Les rémanents (déchets trop grands pour les poubelles classiques : eaux, manches,...)**

Collectés en même temps que les déchets verts, mais ne doivent pas leur être mélangés.

#### **Les encombrants (déchets de grande taille, canapé, frigo, télé...)**

Collectés à la demande des intéressés chaque mercredi. Service Eau-Littoral-Propreté au 04 94 00 78 50

## DEBROUSSAILLAGE ET ELAGAGE TOUS AZIMUTS

Après de nombreux appels du CIL au service des espaces verts de la mairie, les palmiers du boulevard Matignon qui menaçaient les passants les jours de grand vent ont été 'toiletés', la colline a été débroussaillée à partir de la mi-juillet, (mieux vaut tard que jamais) pour prévenir les risques de départ de feu.

Les végétaux bordant les escaliers publics du milieu et du bout de la rue E. Manet ont été enfin élagués (après une dizaine d'appels et de rappels par courrier au service des espaces verts pour signaler que ces escaliers envahis par la végétation étaient devenus pratiquement inutilisables). Nous continuons à demander auprès de la municipalité que ces voies publiques soient entretenues régulièrement (élagage et balayage).

Nous avons également demandé à la municipalité que les lauriers roses sur le boulevard Matignon soient élagués de façon à ce que les piétons puissent marcher sur le trottoir et ne soient pas obligés comme aujourd'hui de descendre sur la chaussée pour éviter les branches trop basses, au risque de se fouler une cheville (ce qui est arrivé à une riveraine) ou à se faire faucher par une voiture.

## DEBROUSSAILLAGE CHEZ LES PARTICULIERS

Dans le cadre de la lutte contre le feu, la mairie lance une campagne de débroussaillage et de surveillance de départ de feu. Néanmoins, chaque riverain doit également agir de façon responsable en respectant les règles de sécurité en matière de prévention. Plusieurs résidents du quartier sont venus nous dire leurs inquiétudes concernant des jardins de particuliers du quartier qui n'étaient pas débroussaillés au cœur de l'été et qui présentaient d'importantes touffes d'herbes hautes et de branchages desséchés prêts à s'embraser à la moindre étincelle (cigarettes, barbecues, etc). Nous sommes allés voir certaines des personnes concernées et leur avons expliqué qu'il convenait de faire le nécessaire pour calmer les inquiétudes de leurs voisins et supprimer de potentiels foyers d'incendie. Ensemble, nous pouvons faire barrière contre le feu.

Toujours dans le cadre de la lutte contre les incendies, l'attention de la municipalité a été attirée sur le problème des riverains de la rue Auguste Renoir dont les maisons disposent à l'arrière de leur jardin, d'une

porte d'accès direct sur la colline et qui jettent leurs déchets végétaux (taille d'arbres et de plantes, etc) dans la colline par commodité sans doute. En plus du côté peu esthétique de cette pratique, ces amas de végétaux qui dessèchent en plein soleil, forment de magnifiques foyers d'incendie ! Les services de la municipalité qui prennent la peine de débroussailler la colline jusqu'aux abords de nos propriétés pour éviter ce problème, se sont engagés à être tout particulièrement vigilants envers les contrevenants qui mettent en péril la politique anti-feu de la ville. Il est rappelé que déchets végétaux sont ramassés par les services de la ville les jeudi et lundi matins lorsqu'ils sont disposés la veille dans la rue sous forme de fagots ou dans des conteneurs. Une réunion sur place avec les agents municipaux et les élus concernés est prévue très prochainement afin de faire le point sur la situation et prendre les mesures nécessaires pour éviter que la situation ne perdure. Merci d'agir avec nous et la municipalité pour la sécurité de tous.

### PAS TOUCHE A LA COLLINE - NON AUX GRAVATS AU PARADIS !!!!

L'une des priorités clairement affichée de la nouvelle municipalité est la propreté dans la ville. Nous allons donc, en collaboration étroite avec la mairie et les services de la sécurité, mettre en place dans notre quartier une campagne intensive de vigilance afin que la colline et particulièrement les abords des terrains de boule et de basket ne servent plus de décharge sauvage à ciel ouvert : la municipalité, ( et donc les contribuables que nous sommes tous) a investi il y a quelques années, à la demande du CIL précédent, pour donner aux habitants un lieu agréable de convivialité, pour jouer aux boules ou au basket pour les plus jeunes, ou encore simplement un lieu de promenade : nous sommes privilégiés de pouvoir bénéficier d'un tel espace de rencontre. Malheureusement cet endroit est régulièrement dégradé par des gens qui viennent déverser leurs gravats, reliefs de travaux, vieux moteurs et autres alors que la déchetterie n'est qu'à quelques kilomètres : ces amas de déchets sont un véritable scandale, une menace pour les enfants qui vont jouer dans la colline, une plaie visuelle pour les promeneurs et encore davantage pour les riverains qui habitent en face, une disgrâce pour l'ensemble de notre quartier. Nous devons préserver ensemble notre cadre de vie et l'une des principales raisons d'être du CIL (inscrites dans nos statuts) est de se battre pour préserver votre environnement. C'est pour cela que nous avons été élus et cette tâche nous tient particulièrement à cœur : nous n'accepterons plus cette pollution, nous travaillerons avec la mairie pour prendre les mesures qui s'imposent afin que cesse cette situation au plus vite. Nous allons demander à la mairie dans un premier temps de faire enlever le plus gros des déchets et nous mettrons tout en œuvre pour que ces actes d'incivismes ne se renouvellent plus.

### « CACAS NERVEUX » SUR LE TERRAIN DE BOULES

Sanisette canine ou pas ? Telle est la question !

Nous appelons dans chacun de nos numéros au civisme des propriétaires de chiens. Nos amis les bêtes ont la chance de pouvoir se promener dans la colline ; vivre de palpitantes histoires d'amour dans les lentisques, courir comme des dératés derrière une tortue et .. en profiter pour s'y soulager. Regrettable que ces braves bêtes déposent leur offrande en plein milieu du terrain de pétanque, ou du sentier de randonnée, ou sous un banc. Nous avons le choix entre gronder sévèrement nos enfants qui reviennent crottés de staphylocoques, tout comme le pauvre promeneur, ou bien nous armer d'une pelle ou d'un sac plastique pour assumer le ramassage des crottes qui s'accumulent au fil du temps ... le CIL a été obligé de 'décrotter' entièrement les abords du terrain de boules avant la fête des vendanges tellement l'endroit était jonché de déjections ! Qui aimerait pique-niquer au milieu des crottes de chiens ? Nous avons pu constater une nette dégradation durant les 6 derniers mois. Pourquoi salir un si joli lieu ? Les petits chiens y contribuent tout autant que les gros !. De grâce, ne faisons pas de cet endroit que nous aimons tous, un gigantesque 'merdier' !

Faut-il demander à la mairie, comme certains l'ont proposé, de faire installer des 'distributeurs' de sac plastique spécial chien à l'entrée du terrain de boule pour inciter les gens à ramasser après leurs animaux ? Ce genre d'installations se fait surtout en ville et pas en milieu périurbain comme ici. Munissons-nous de sacs avant de quitter la maison et la vie sera plus belle et sentira bien meilleure ! Merci encore à tous de faire cet effort pour la joie du plus grand nombre.

## DE LA VILLA NOAILLES AU PARADIS

La cinquième édition du midi-festival (24-25, 26 juillet 09) s'est déroulé dans la pinède de la Villa Noailles. Cette manifestation ouvre ses portes à 18h30 pour prendre fin à minuit au plus tard. Trois jours de musique différente avant de retourner aux accents plus traditionnels des concerts de la place Clémenceau qui se sont enchaînés durant tout l'été jusque tard dans la nuit. Certains riverains excédés par la 'nuisance sonore' du festival de la Villa Noailles nous ont contacté pour savoir si nous allions agir en conséquence. Nous ne prendrons pas part à cette bataille car nous pensons que le festival de la Villa Noailles a autant de légitimité que les concerts de la place Clémenceau qui génèrent autant de décibels pour les habitants du Paradis.

Nous sommes partisans de laisser vivre la musique : elle adoucit les mœurs et cette programmation nous permet de nous ouvrir à des horizons musicaux différents.

## ORIGINE DE NOTRE QUARTIER

Pour faire suite à l'exposition des photos retraçant l'historique ( depuis le cadastre Napoléonien ) du quartier du Paradis, les informations continuent d'affluer ( photos, témoignages ) Merci à tous .

Après quelques notes sur notre quartier, il convient d'attirer l'attention sur les collines du Paradis, cette zone foncière , propriété publique mérite d'être visitée.

Nous faisons appel aux personnes connaissant les chemins qui parcourent les collines , ou ceux pour qui, la flore et la faune n'ont pas de secret , d'apporter leur savoir dans un projet de répertorier les ballades et chemins, dans le but de mettre en place une journée " Balades dans la Colline "

Mail, courrier, téléphone, contact avec les membres du bureau à votre convenance, seront les bienvenus.

rappel de notre boîte mail : [cilcollinesduparadis@wanadoo.fr](mailto:cilcollinesduparadis@wanadoo.fr).

Recherche de documents, articles de journaux, photographies, vidéos sur notre quartier.

Marie Miglio - 06 09 69 27 60 - [vcp@club-internet.fr](mailto:vcp@club-internet.fr)

## SERVICE MAIRIEPLUS : ON A TESTE POUR VOUS !

0 800 0 83 400 - Mme Selvatici

Si vous voyez des matelas, des vieilles télévisions, qui squattent les trottoirs depuis plus d'une semaine, c'est que personne n'a appelé les encombrants ! Un conseil : appelez le nouveau service mis en place par la municipalité : Mairieplus, les déchets au pied du transfo et le canapé qui trônait devant l'entrée du Saint Charles, bd Matignon ont été enlevés une heure après mon appel. Apparemment, Mme Selvatici, est très soucieuse de faire appliquer la nouvelle politique de propreté de notre maire et c'est tant mieux. Dès que vous constatez un dysfonctionnement en matière de propreté, voirie, espaces verts, bâtiments communaux, n'hésitez plus : nous avons des services municipaux très réactifs.

## ACTIONS A VENIR

Petit récapitulatif de que nous présenterons au maire lors de notre prochaine rencontre avant notre A.G.

- Délocalisation du pylône TDF
- Eclairage, élagage, balayage des escaliers publics
- Tri sélectif : trois quartiers sont déjà équipés de conteneurs pour les particuliers : quartier pilote
- Demande de labellisation : CIL environnement, classer colline espace vert protégé (faune et flore)
- Taille des lauriers roses bd Matignon
- Déchets végétaux sauvages dans la colline, derrière la rue Renoir
- Lutte contre dépôts de gravats à côté terrain de boule
- STOP rue E.Manet/rue Matisse : quelqu'un de la mairie viendra s'expliquer à l'AG
- Relancer le programme d'enfouissement des lignes
- Refaire l'enrobé de la chaussée dans tout le quartier

S'il y a d'autres points que vous souhaitez voir figurer à l'ordre du jour, faites nous parvenir vos idées au 30 rue Edouard Manet, boîte à lettre du CIL.



## OU EN EST LA PISTE DFCI ?

### **Des nouvelles de la piste de défense contre les incendies (DFCI) du Fenouillet-Maurettes, associée à la ligne EDF souterraine de 225.000Volts.**

Suite à l'avis défavorable de la Commission Départementale de la Nature en septembre 2008, condamnant le cheminement au travers du Fenouillet, un nouveau tracé a été proposé à la Préfecture du Var en avril 2009. Elaboré en concertation avec la Mairie d'Hyères, les pompiers et RTE (Réseau Transport d'Electricité), ce nouveau tracé évite le Fenouillet, mais se poursuit dans le massif des Maurettes depuis le lieu-dit l'Espale (près du château) jusqu'au poste électrique de l'Oratoire.

Conformément à la loi une « mise à disposition du public » du dossier relatif à la ligne électrique souterraine sera organisée prochainement . Précédée d'une publicité, elle sera d'une durée de 15 jours.

En attendant cette consultation , on peut faire quelques remarques :

- 1- Les motifs qui ont amené la commission des sites à donner un avis défavorable pour la traversée du Fenouillet sont évidemment tout aussi valables pour les Maurettes. Soit : un impact irréversible sur la flore et la faune dont des espèces protégées, et une énorme saignée visible à des kilomètres au flanc d'un massif boisé exceptionnel.
- 2- La piste et la ligne haute tension passeraient juste derrière les maisons du haut de la rue Renoir. Le principe de précaution voudrait qu'on éloigne les lignes à très haute tension enterrées d'au moins 20 à 30 mètres des habitations.
- 3- De même RTE devra prévoir un cheminement pour sa ligne entre La Garde et le château d'Hyères qui traversera forcément des zones très habitées.
- 4- Un tracé alternatif de la ligne EDF prévoyait de passer par la vallée du Gapeau, ce qui du point de vue technique et environnemental serait le plus favorable, mais qui implique d'abandonner le projet de piste DFCI.
- 5- Une piste DFCI supplémentaire de 10 mètres de large dans ces collines, orientée est-ouest, n'est selon des spécialistes pas du tout adaptée à une défense plus efficace contre les incendies. Un réseau de pistes existe déjà, et l'expérience montre que la prévention, le débroussaillage et une surveillance accrue sont les meilleures armes. La preuve : Hyères a connu deux étés consécutifs sans départs de feu en 2008 et 2009, grâce à cette politique de prévention efficace.

---

BULLETIN D'ADHÉSION - CIL 'LES COLLINES DU PARADIS' - 30 rue Edouard Manet, 83400 Hyères

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_ TÉL \_\_\_\_\_

Joindre un chèque de 10 euros à l'ordre du CIL 'Les Collines du Paradis' à adresser à Mme J. Moukha ,  
15 rue Auguste Renoir, 83400 Hyères

---

### POUVOIR

Mr/Mme.....donne pouvoir à Mr/Mme .....  
afin de le représenter à l'Assemblée Générale du CIL PARADIS du 29 janvier 2010.

Signature précédée de "Bon pour Pouvoir"